

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
portant désignation des membres de la Commission de
Coordination de l'Aide aux Enfants Victimes de
Maltraitements de l'arrondissement de Verviers**

A.Gt 11-06-1999

M.B. 04-01-2000

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 16 mars 1998 relatif à l'aide aux enfants victimes de maltraitements, notamment les articles 3, 5 et 7;

Vu l'avis du Conseil d'Arrondissement de l'Aide à la Jeunesse de Verviers sur la proposition du Conseiller de l'Aide à la Jeunesse,

Arrête :

Article 1^{er}. - Sont nommés membres de la Commission de Coordination de l'Aide aux Enfants Victimes de Maltraitements de l'arrondissement judiciaire de Verviers, les personnes dont les noms sont repris ci-après :

1° Le Conseiller de l'Aide à la Jeunesse de l'arrondissement :

M. Gérard Hansen;

2° Le Directeur de l'Aide à la Jeunesse de l'arrondissement :

M. Christian Bentein;

3° Le Juge de la Jeunesse de l'arrondissement :

M. Yves Lecarme;

4° Le Magistrat du Parquet de la Jeunesse de l'arrondissement :

M. Jean-Claude Leroy, substitut;

5° Un représentant de la Gendarmerie :

M. Francis Hortelan, lieutenant;

6° Un représentant de la Police Judiciaire :

M. Maurice Pluymackers, inspecteur divisionnaire;

7° Un représentant de l'équipe SOS-Enfants qui travaille au sein de l'arrondissement :

Mme Nathalie Wats, psychologue;

8° Un magistrat du parquet spécialisé dans le traitement des dossiers de maltraitance à l'égard d'enfants :

M. Alain Bonivert, substitut;

9° Un représentant des services de Police Communale organisant une section jeunesse :

M. Bernard Lemarchand, Commissaire adjoint;

10° La Vice-Présidente du Conseil d'Arrondissement de l'Aide à la Jeunesse :

Mme Christine Hauglustaine-Keutgen;

11° Deux représentantes de l'Office de la Naissance et de l'Enfance :

Mme Annie Pirotte, inspectrice,

Mme Viviane Ska, Travailleuse médico-sociale;

12° Trois représentantes des CPMS - IMS :

Mme Janine Cretels, assistante sociale,

Madame Anne-Marie Royaux, auxiliaire para-médicale :

Mme Andréa Dupont, conseillère psychopédagogique;

13° Un représentant des services de santé mentale :

Dr. Sylvie Boden, médecin-directrice;

14° Un représentant du barreau de l'arrondissement :

Me Annette Lecloux;



15° Un représentant des Centres Publics d'Aide Sociale :
M. Jean-Marie Schillings, directeur.

Article 2. - M. Gérard Hansen, Conseiller de l'Aide à la Jeunesse, est désigné Président de la Commission.

Article 3. - Le présent arrêté entre en vigueur le 1er juillet 1999.

Bruxelles, le 11 juin 1999.

Pour le Gouvernement de la Communauté française :

La Ministre-Présidente chargée de l'Education, de l'Audiovisuel, de l'Aide à la Jeunesse, de l'Enfance et de la Promotion de la Santé,

Mme L. ONKELINX